



HAL
open science

Le malentendu : ennemi numéro un ou condition d'existence même de la langue ?

Gabrielle Le Tallec Lloret

► To cite this version:

Gabrielle Le Tallec Lloret. Le malentendu : ennemi numéro un ou condition d'existence même de la langue? . Anne Bourgain et Gilbert Fabre. Le malentendu : une question de linguistique et de psychanalyse, Lambert-Lucas, pp.81-94, 2017. hal-01422794

HAL Id: hal-01422794

<https://hal.science/hal-01422794>

Submitted on 27 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Gabrielle Le Tallec-Lloret
Université Paris 13, UMR 7187 LDI Lexiques Dictionnaires Informatique
gabrielle.letallec@ldi.cnrs.fr

Le malentendu : ennemi numéro un ou condition d'existence même de la langue ?

Introduction

Le mythe de la tour de Babel est une leçon qui a marqué au fer rouge notre civilisation : les hommes, unis dans la construction d'une tour s'élevant jusqu'aux Cieux, sont frappés du châtement Divin détruisant leur ouvrage et leur attribuant derechef des langues différentes, de telle sorte qu'ils ne peuvent plus se comprendre. Cette sanction hautement symbolique – l'incompréhension inter-langues – témoigne de la peur primale chez l'être doué de la faculté de langage de ne plus pouvoir exercer sa fonction communicative ; y compris, et surtout, dirions-nous, à l'intérieur de sa propre langue... Des notions comme l'incompréhension, l'ambiguïté, le non-dit, l'indicible, l'équivoque, et le malentendu, témoignent, en effet, d'une conception de la langue liée à l'échec, au raté dans ce qui est sa mission cardinale : la communication.

D'un point de vue strictement linguistique, doublé d'une approche utilitaire de la langue, – la langue-outil ou l'instrument de communication –, le malentendu peut être effectivement considéré comme l'ennemi numéro un, autrement dit l'exact contraire du but recherché.

À cet égard, le chassé-croisé entre d'un côté *le malentendu*, substantif faisant partie du lexique de la langue française, et de l'autre le connecteur de discours surtout oral – *Tu me tiens au courant ? Bien entendu !* – est tout à fait révélateur : de même que la notion de "bienentendu" est inexistante dans la langue, c'est-à-dire dans son lexique, dans le discours oral on ne dit pas – *Tu me tiens au courant ? Mal entendu !* La graphie est signifiante d'une opposition profonde de statut linguistique entre la combinaison de *bien + entendu*, réservée à l'oral, et un substantif, produit, lui, d'une fusion graphique de deux éléments de même nature *mal + entendu* ; comme si en se substantivant le *malentendu* était exclu de ce qui forme le cœur de la communication : l'interlocution, c'est-à-dire, le discours oral.

Cette conception pointe du doigt une sorte d'impuissance, supposée, de la langue : si malentendu il y a, c'est que la langue a échoué dans sa mission, serait, de fait, impuissante à servir la communication entre un émetteur et un récepteur, à assurer le bon fonctionnement de ce que depuis Ferdinand de Saussure on nomme le "circuit de la parole" ; voici une récrimination qui rappelle fort un autre topique : la langue serait inapte à tout dire, à tout exprimer, à tout décrire, en particulier certains sentiments...

Mais encore faut-il s'entendre sur ce que l'on nomme une *langue*, et avec quel(s) présumé(s) théorique(s). Lorsque malentendu il y a, est-on sûr qu'il se situe du côté de la langue, ou plutôt du côté de son actualisation, le discours ? Par ailleurs, une langue n'a-t-elle qu'une fonction communicative et ne peut-elle être vue que comme « un simple mécanisme transmetteur d'information » (Launay 2003) ? N'y aurait-il pas ici, déjà, un malentendu ?

1. Puissance et impuissance de la langue

Posséder une langue c'est, schématiquement, posséder un système, un ensemble d'éléments solidaires les uns des autres, partagé par tous les membres d'une communauté linguistique¹. Ce code nous permet, à tout moment, d'élaborer des messages inédits, mais aussi d'en recevoir et de les interpréter.

La langue, en tant que système, a une double visée : à la fois la performance et l'universalité : elle vaut pour tous/toutes et pour toutes les choses à dire. Comme tout système, la langue se trouve, de fait, du côté de la puissance et c'est ainsi qu'elle a été décrite par les structuralistes.

Il nous faut revenir ici, au préalable, sur l'opposition célèbre entre *langue* et *parole*, posée par Ferdinand de Saussure, dans une formule non moins célèbre : *langage* = *langue* + *parole*.

Cette formule a été reprise et légèrement corrigée par un linguiste français de la 1^{ère} moitié du XX^e siècle qui a profondément et durablement influencé la recherche de nombreux linguistes portant sur la langue française et autres langues romanes, en particulier l'espagnol et l'italien : Gustave Guillaume (1883-1960).

Guillaume a posé la formule *langage* = *langue* + *discours*, considérant que la parole n'est qu'un moyen, comme l'écriture ou le geste, de manifester physiquement la langue, et que le terme *discours* offre l'avantage d'embrasser les deux réalités, à la fois le langage parlé et le langage écrit.

Ainsi, dans la conception saussurienne, et post-saussurienne, la *langue* se définit comme un ensemble de *signes* organisés en système appartenant aux individus d'une même communauté linguistique et utilisés par ceux-ci à chaque fois qu'ils désirent exprimer leur pensée ; tandis que le *discours* est l'expression effective par le sujet parlant de sa pensée au moyen de la langue dans des circonstances précises et à un moment précis.

Exemple :

Si l'on veut exprimer une expérience que l'on a faite dans le passé, celle de 'dormir', on dira « j'ai dormi ».

En disant « j'ai dormi », le locuteur produit du discours, c'est-à-dire un énoncé audible, concret. Mais il ne peut pas élaborer un tel énoncé *ex nihilo*. Pour le produire, ce locuteur avait préalablement connaissance des mots, d'un certain lexique. En outre, pour dire « j'ai dormi », il devait savoir qu'il existe en français une catégorie de signes, appelée "verbe", et qui ont certaines particularités : - ils permettent d'exprimer un événement ; - d'y impliquer le locuteur ; - de placer cet événement, dans lequel le locuteur est impliqué, dans une époque passée. Il faut donc avoir connaissance du lexique mais aussi du sous-système verbal, de sa morphologie, de la sémantique des temps verbaux (leurs valeurs d'emplois), de leur syntaxe (on placera l'adverbe entre auxiliaire et participe passé dans « j'ai bien dormi »), etc.

En résumé, on ne peut produire aucun énoncé sans connaissance antérieure de la langue, du système de signes de notre communauté linguistique. Vue ainsi, la langue correspond au matériau linguistique hors de tout emploi, tandis que le discours correspond, lui, à l'utilisation effective qu'un locuteur fait de ce matériau, à son *actualisation*.

Ainsi, Guillaume conçoit la langue *dynamiquement* et *systématiquement* comme une prévision des besoins de la pensée, à laquelle elle apporte « puissance et aisance d'expression » :

¹ Nous n'entrons pas ici dans des considérations sociolinguistiques, dont nous avons bien entendu parfaitement conscience et auxquelles nous sommes particulièrement sensible : on ne parle pas la même langue, prenons la langue française par exemple, en Auvergne, en Provence, dans le Nord, aux Antilles ou en Bretagne... Nous restons, pour cet article, dans un cadre théorique de linguistique générale prenant la langue comme système de signes. Les mécanismes décrits *infra* ne sont, d'ailleurs, en rien incompatibles avec une langue envisagée aussi dans sa/ses variations et sa/ses diversités. Pour l'espagnol, péninsulaire et américain, sur le phénomène grammatical de la Concordance des Temps, nous avons différencié ce que d'un côté le sous-système verbal, commun aux deux, autorise, permet, et de l'autre, ce que les locuteurs exploitent, concrètement, et toujours de façon oppositive (Le Tallec-Lloret 2010).

Le discours se développe sur le plan de l'effet, dans le moment où la parole est jugée utile par celui qui en fait usage. Il a pour attribut la momentanéité et la singularité. [...] La langue, elle, siège, se construit et se développe sur un autre plan, plus profond : le plan de puissance.

C'est de la langue, en effet, de la possession intime que nous en avons [...] que nous obtenons la puissance et l'aisance d'expression. Un attribut de la langue est la non-momentanéité. Elle est en nous en permanence. Un autre de ses attributs est l'universalité : elle vaut non pour telle chose à dire, mais pour toutes choses à dire, quelles qu'elles soient, quelle qu'en soit la singularité. (Guillaume 1985 : 36)

Dans ce passage, on peut observer comment l'opposition langue ~ discours se décline en trois paires oppositives : permanence ~ momentanéité, plan de puissance ~ plan de l'effet, universalité ~ singularité.

Pourtant, cette distinction ne repose pas uniquement sur des oppositions de propriétés. Fondamentalement, la langue et le discours, tout en étant liés l'un à l'autre, appartiennent à deux ordres différents : la langue est un *système de représentations* alors que le discours est le *produit d'actes d'expression* :

La langue en soi n'exprime rien : elle représente, elle est représentation. L'expression appartient au seul discours, qui exprime à partir du représenté, et avec les moyens que le représenté offre. (Guillaume, 1973 : 163)

La langue est un système de représentations. Le discours un emploi, aux fins d'expression, du système de représentation qu'est en soi la langue. (Guillaume 1984 : 208, in Boone et Joly 1996 : 365)

L'une des conséquences de cette différence de nature est que la langue, parce qu'elle est une abstraction de l'expérience, est un système formé d'un *nombre limité de représentations* alors que le discours est caractérisé par la multiplicité des « effets de sens » :

[...] à des conditions de langue en nombre limité, le discours oppose des conséquences, des effets de sens, en nombre illimité. Du côté du discours, il y a recherche de la nuance, et du côté de la langue, recherche de conditions transcendantes, en petit nombre, échappant à la multiplicité des nuances, tout en les permettant toutes, par avance, et en quelque sorte prévisionnellement." (Guillaume 1997 : 168)

Non seulement il n'est pas inexact de dire que la langue est impuissante à tout dire, mais, paradoxalement, c'est de ce refus de tout dire qu'elle tire sa puissance : en effet, en tant que système de représentation, elle ne retient du monde qu'un nombre extrêmement réduit de propriétés. Elle ne peut pas tout retenir d'un objet ou d'une expérience : si elle en disait trop, si les instructions étaient trop précises, l'instrument de représentation, le symbole qu'est le signe linguistique, ne serait pas réutilisable, recyclable à l'infini comme il doit l'être.

On en veut pour preuve que pour désigner un même objet, ou une même expérience, deux langues différentes comme le français et l'espagnol ne retiennent pas les mêmes propriétés.

Exemple :

Dans le mot *sage-femme* on observe que la langue française met en avant les compétences attachées à cette profession, et a choisi de retenir comme trait sémantique la *sagesse* c'est-à-dire, la science, le savoir-faire particuliers attachés à ce qui est une fonction, une profession.

En langue espagnole, pour un même référent, le signe linguistique qui permet d'y renvoyer n'a pas retenu la même propriété : la *comadrona* est celle qui aide (*co-* < CUM, latin, « avec ») la femme au moment où elle devient mère (*madre*).²

Chaque langue a retenu un trait principal : dans l'une la *sage-femme* est représentée comme une femme expérimentée ; dans l'autre, la *comadrona* est représentée comme une femme en aidant une autre à devenir mère.

² « [...] le signifiant ne renvoie à l'objet que par l'intermédiaire d'une propriété qu'il en retient... tout objet étant le lieu d'une infinité de propriétés, il y pourra être fait renvoi d'une infinité de façons. » (Chevalier, Launay, Molho : 1984).

Pour revenir à notre problématique, on commence à entrevoir que le malentendu ne peut pas se situer sur le terrain de la langue – laquelle vise la plus grande efficacité communicationnelle possible –, et ne peut, de fait, concerner que le discours, ou plutôt l'actualisation, mettant en œuvre d'autres mécanismes et impliquant d'autres paramètres sur lesquels nous allons revenir.

La puissance de la langue c'est justement de ne pas permettre la confusion, l'équivoque, le malentendu... Et ce, avec la plus grande économie de moyens.

2. L'économie de moyens

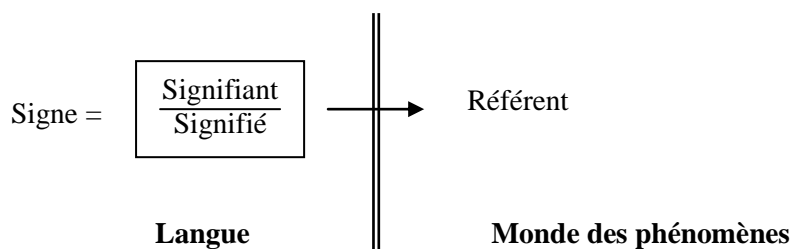
L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. (Martinet 1996 : 176)

Il est facilement observable que la mémoire humaine cherche à s'économiser : quel que soit notre « à dire », il s'exprime par la production d'une suite d'unités combinables et aussi, fort heureusement, réutilisables pour une infinie variété d'autres expériences et d'autres situations singulières. De cette formidable économie de moyens, on retiendra que les mots disent forcément très peu de chose. C'est la condition *sine qua non* de leur réutilisation à l'infini...

Présenté ainsi, cela semble une évidence mais c'est loin d'être le cas. Sans remettre en cause le moins du monde ce principe validé par tous, dans leur grande majorité, les grammairiens, les lexicologues, les linguistes qui attribuent à un mot plusieurs « valeurs », ou plusieurs « sens » oublient ce principe d'économie. Cet oubli est d'autant plus frappant que le principe de l'unicité du signe linguistique, dans sa conception moderne, telle qu'elle a été posée par F. de Saussure, n'est pas non plus remise en question...

Les discours que nous élaborons se manifestent par la production de sons ou de lettres ; autrement dit les discours sont faits de *signes*, offrant une face perceptible (la matière phonique, le son ou la trace écrite) et une face intelligible (le sens, le concept). Tout ce qui a trait à la face perceptible du signe linguistique est le *signifiant* ; tout ce qui a trait à la face intelligible est le *signifié*.

Le principe de *l'unicité du signe linguistique* est simple : à un signifiant correspond un signifié, et un seul, partout et toujours. Pour le discours il en résulte une économie de taille : partout où survient le même signifiant, dans quelque discours que ce soit, avec quelque locuteur que ce soit, dans quelque contexte que ce soit, est déclaré le même signifié.



On veillera à bien distinguer ce qui relève de la langue (le système linguistique) et ce qui relève de l'univers, du monde de l'expérience. Le signe permet de référer, ce mouvement étant représenté sur la figure, par une flèche. La symbolisation linguistique exclut, de fait, tout rapport direct entre le signe et la « réalité » du monde.

Pour illustrer cela, observons deux mots grammaticaux de la langue française, *en* et *y*, communément appelées « pronoms-adverbes », susceptibles de prendre, notamment, les valeurs partitive et anaphorique³.

- EN (1) - Es-tu allé à la fac ? - Oui, j'en viens.
(2) - A-t-il parlé de ma visite ? - Oui, il en a parlé.
(3) - Veux-tu du pain ? - Oui, j'en veux bien.
(4) - Je n'en reviens pas !
- Y (5) - Quand vas-tu chez le médecin ? - J'y vais demain.
(6) - Je ne voulais pas te punir mais tu m'y as obligé.
(7) - Allez, on y va !

Traditionnellement, dans les grammaires et dans les études linguistiques, on attribue à EN plusieurs valeurs : « adverbe de lieu » dans (1) où EN = « de la fac », « je viens de la fac » ; « pronom » dans (2) où EN = « de ma visite », « il a parlé de ma visite » ; « partitif » dans (3) où EN = du pain, « je veux bien du pain »⁴.

Bien entendu le rapprochement est établi entre ce EN-là et le EN préposition, le EN préfixe (dans *en-rouler*), etc., et l'on multiplie les catégories en fonction de la nouvelle « valeur », mise au jour.

L'analyse est la même pour Y : « adverbe de lieu » dans (5) = « chez le médecin » ; « pronom » dans (6) = à te punir, « tu m'as obligé à te punir, à faire cela », Y change de catégorie comme de « valeur ».

Voici une vue des choses et une approche méthodologiques peu économiques...

En réalité, ce que montrent (1), (2), (5) et (6), c'est l'apport des autres éléments linguistiques présents dans le discours pour l'interprétation de EN et de Y : Entre (1) et (2), EN n'a pas changé ; en revanche, le *co-texte* n'est pas identique : en (1) les verbes "aller" et "venir de" expriment des lieux : lieu où l'on va, lieu d'où l'on vient. La provenance n'est pas exprimée par EN mais par ces verbes qui induisent sémantiquement ce type de représentation mentale. En (2) le co-texte est celui d'une conversation ; ce n'est pas EN qui le dit, c'est le verbe *parler de*.

En réalité, à EN comme à Y, on attribue indûment des « valeurs » ou des « sens » qu'ils n'ont pas. C'est de leur voisinage linguistique (le co-texte), qui les précède, ici, qu'on tire des informations : en (5) et en (6), l'interprétation de Y, comme adverbe de lieu, puis comme pronom, gomme également le rôle joué par le co-texte : c'est le verbe "aller" complété d'un complément circonstanciel de lieu "chez le médecin" qui amène la représentation mentale d'un déplacement, d'un lieu où l'on va ; pas Y. Celui-ci aide à faire du repérage dans l'énoncé, à faire du lien entre un lieu qui a été posé et le renvoi à ce même lieu sans avoir à le répéter. C'est ainsi que Y participe à la création du sens phrastique.

L'importance du co-texte dans l'interprétation d'un énoncé est une première étape de ce « dépoussiérage » nécessaire si l'on veut faire la part des choses, dans un énoncé, entre ce qui relève de la langue, de ce que le système autorise, mis à disposition, et ce qui relève d'autres paramètres – linguistiques (le co-texte) ou non linguistiques – mis en œuvre dans l'interlocution, et susceptibles d'engendrer un malentendu.

³ Rappelons qu'en grammaire, l'anaphore est un processus syntaxique consistant à reprendre par un segment, un pronom le plus souvent, un autre segment du discours.

⁴ À ces « valeurs », qui sont en réalité des « emplois », on pourrait en ajouter bien d'autres, comme celui où EN renvoie à une personne sans discrimination de genre (il en est amoureux = il est amoureux d'elle ; elle en est folle = elle est folle de lui).

En effet, dans l'interprétation d'un énoncé interviennent bien d'autres éléments ne relevant pas strictement du linguistique (mots de la phrase et mots formant le co-texte) : ces éléments relèvent de ce que l'on peut appeler le *contexte* : le contexte situationnel réunissant locuteur et interlocuteur dans leur *hic et nunc* de l'énonciation, leur savoir partagé, leur connaissance commune de l'expérience évoquée ; mais aussi tout ce qui relève de l'implicite (c'est-à-dire le non-déclaré explicitement, linguistiquement), soit parce qu'il n'est pas utile de le préciser, soit parce que l'absence de précision est strictement voulue.

La langue, comme tout système, ne serait pas aussi puissante si elle n'était pas aussi économique, ce qui revient à dire que l'on a tendance à charger indûment les mots de valeurs qui ne sont que co-textuelles, ou plus largement contextuelles.

Dans l'exemple (4), le EN dans « je n'en reviens pas » fait le lien avec toute une situation évoquée précédemment, tout un savoir, mais aussi, certainement avec toute une histoire communément partagée entre locuteur et interlocuteur. Même s'il est possible de retrouver les segments du discours (le co-texte) évoquant une certaine situation « je n'en reviens pas de tout ce que tu me racontes », c'est le contexte général et la relation entre émetteur et récepteur, leur histoire et leur connaissance commune des circonstances au moment de ce discours qui font véritablement sens.

En (7), on peut imaginer que dans l'antériorité du discours, il a été question d'un lieu et que ce « on y va » est une proposition à rejoindre ce lieu. Mais pas obligatoirement : le contexte peut suffire à *remplir* d'informations ce Y, sans qu'il soit nécessaire d'avoir évoqué un quelconque lieu (qu'il soit géographique ou mental = « on se met au travail »).

Il s'avère bien plus économique, plus conforme au caractère puissanciel et universel de la langue, et plus cohérent d'un point de vue théorique, de rester attaché à l'unicité du signe linguistique et de poser que EN et Y, comme tout signe de la langue, déclarent partout et toujours la même chose, ont un seul et même signifié, probablement très abstrait et donc très puissant, ce qui leur permet de référer, dans le discours à un très grand nombre d'objets ou de situations, d'avoir une très grande capacité référentielle. EN et Y ont précisément un très grand nombre d'emplois (et non pas de valeurs) parce que leur signifié, comme celui des mots grammaticaux (les prépositions par exemple), est très abstrait⁵ :

La *Langue* ne dit qu'une existence ou une inexistence. Sa puissance, c'est là qu'elle la prend. Mais elle est muette sur la particularité, sur la singularité de ce qui existe ou n'existe pas. Elle laisse au *Discours* le soin de l'éclairer. » «Au *Discours*, donc à la circonstance où il s'édifie, à la situation où il se déploie, de verser son écot qui sera d'autant plus lourd de particularité que celui de la *Langue* l'aura été de généralité. (Chevalier 1976 : 260)

Après un exemple emprunté à la grammaire – puisque EN et Y sont considérés comme des mots grammaticaux établissant des relations entre des notions –, nous proposons d'observer ci-après un exemple portant sur le lexique. À partir d'un mot anglais, ayant, comme tout mot une capacité référentielle qui peut être multiple, la double lecture peut engendrer un malentendu dans l'interprétation qui en est proposée en français.

⁵ Précisons ici que la confusion entre *signifié* et *réfèrent* est classique dans les études linguistiques. En oubliant que la langue n'est qu'un système de représentation du monde, un système symbolique, on omet de séparer ce qui se trouve dans le monde expérientiel (= le réfèrent, la chose, l'être, l'expérience) et ce qui relève de la construction mentale (le signe linguistique est un symbole à deux faces, signifiant/signifié). Le réfèrent appartient au monde tandis que le signifié est un concept. Une autre confusion trop classique est celle entre le linguiste et le locuteur : ce dernier n'a d'autre besoin que de connaître la capacité référentielle d'un mot (= ce à quoi il peut référer) ; pas son signifié, trop abstrait. C'est au linguiste que revient cette tâche.

Il s'agit ici d'une anecdote rapportée par Marc Lambron, critique littéraire et écrivain français, dans un article du magazine *Le Point* du 24 juillet 2014, intitulé : « Notre petit manuel de culture générale »⁶, p. 54-55.

(8) Il y a quelque temps, lors d'un dîner comme il en est beaucoup, deux convives se lancèrent dans des considérations passionnées sur ce qu'ils aiment, mettons la littérature, le cinéma américain des années 50 ou la musique de Janacek. Il y avait là une dame anglophone, inculte autant qu'elle semblait de bonne volonté, qui écoutait ces échanges avec un air absolument interloqué, comme si on lui avait lu la messe en sanskrit. Au bout de dix minutes, elle lâcha d'un air navré : « It's not an asset. » Autrement dit, tout ce que vous venez d'évoquer ne saurait être inscrit à l'actif d'un bilan comptable, c'est de la pure gratuité, du vent, cela ne pèse rien. Je me suis demandé si, à travers elle, ce n'était pas une admonestation que nous adressait une certaine partie du monde contemporain, celle qui évalue les êtres selon leur surface financière et se répand depuis trente ans entre les salles de marché et les deals des oligarques.

Aurions-nous évoqué une foire d'art contemporain, la dame eût peut-être levé un sourcil, car il y a cote. Mais le hors-cote n'avait pas chez elle la cote. J'aurais pu lui répéter ce que m'avait dit un jour Alberto Moravia : « Pour gagner de l'argent, il faut une compétence. Mais pour le dépenser, il faut une culture. » [...] Ou lui rappeler que Bourdieu pensait encore que le savoir peut être un actif – ne parlait-il pas de « capital culturel » ? – Mais c'était peut-être beaucoup.

À quoi sert donc le savoir ? Est-ce un *asset* ? Le premier savoir commun aux hommes, c'est celui du langage, qui nous fait passer du statut d'enfant muet (en latin, l'*in-fans* est celui qui ne parle pas) à la condition d'être parlant. La maîtrise des systèmes symboliques nous rend ensuite apte à voyager dans les univers mathématique, biologique, littéraire, astronomique, artistique. Il faut s'y résoudre : le monde est plus vaste qu'une cote. [...] Le savoir nous rend à la fois humbles et entreprenants, il nous donne la clé de sol et la clé des champs, il nous fait sortir de la contingence du monde donné pour entrer dans les possibles de l'Univers. En plus, tout cela n'est pas très cher. Un dvd, un livre de poche, un concert sur YouTube, la consultation d'un wiki, une chaîne documentaire sur le câble, cela ne ruine ni l'usager ni le curieux. Oui, il existe quelque chose de plus grand que nous-mêmes, et ce quelque chose peut aider à comprendre ce que nous sommes. Le présent dossier ouvre grand le compas. Si la dame évoquée plus haut le lit, elle dira peut-être à l'avenir, lorsqu'on évoquera devant elle les découvertes de TychoBrahé, les nouvelles de Jorge Luis Borges ou la musique de Sibelius : « Yes, it's an asset. »

Dans l'interprétation qu'il fait de l'énoncé incriminé, « it's not an asset », M. Lambron retient pour *asset* le terme emprunté à la comptabilité : c'est-à-dire tout ce qui désigne l'*actif* dans un bilan comptable⁷. *Asset* a en effet deux emplois en anglais :

- 1- L'un, comptable, très concret : « any property that has money value, especially that which can be used or sold to pay debts ;
- 2- l'autre davantage lié à la compétence, à la qualité d'une personne : soit une personne elle-même est considérée comme un atout, un avantage ; soit *asset* désigne les compétences elles-mêmes : « a useful or valuable quality or skill ; a person regarded as usefull ». (D'après *The Oxford paperback dictionary* (1988 Oxford University Press 3^e edition), compiled by Joyce M. Hawkins, Article *asset*, p. 44.)

Le point commun aux deux emplois (son signifié, c'est-à-dire le concept porté par le signifiant *asset*), c'est l'idée, positive, de valeur : valeur ajoutée, avantage, atout, etc.

Or, M. Lambron ne retient que la valeur « économique » (l'emploi n°1), le sens comptable du terme et en conclut que, selon cette femme, la culture n'a pas de valeur économique.

Le lecteur est tout à fait prêt à le suivre, d'autant que cet énoncé, lâché « d'un air navré » provient d'une « dame anglophone », « inculte », écoutant les échanges sur la culture « avec

⁶ Rubrique : « Que faut-il (vraiment) savoir ? Pour *Le Point*, Jean d'Ormesson, Michel Onfray, Frédéric Lenoir, Cédric Villani... composent le plus joyeux des guides ».

⁷ Dans un bilan comptable on distingue les *actifs* et les *passifs*. En anglais actifs = *asset* et passifs = *liabilities*, qui signifie « devoir » liable = c'est-à-dire ce qu'on doit. Un bilan oppose donc ce que l'on a (*asset*) vs ce que l'on doit (dettes, emprunts, le capital).

un air absolument interloqué ». Le co-texte joue pour l'interlocuteur, ici, son rôle habituel lui permettant d'atteindre une certaine compréhension de l'énoncé.

Pourtant, on peut se demander ce qui a présidé au choix de l'emploi n°1 plutôt qu'à celui de l'emploi n°2. En effet, cette dame, toute anglophone et (peut-être) toute inculte fût-elle, a pu vouloir dire : « ce n'est pas un atout »/« ce n'est pas un avantage ».

Vu le contexte général de l'article et du dossier (portant sur la culture), on pourrait interpréter ses propos dans le sens « on peut réussir sans avoir de culture ». Sa visée de discours pouvait être de dire qu'on peut réussir sans culture dans le monde anglo-américain (sans référence à la culture elle-même), parce que la culture américaine est très récente par rapport à celle de l'Europe (moins de 200 ans).

C'était l'occasion de poser une question loin d'être inintéressante : la culture est-elle un avantage, un atout, pour réussir ? Est-il nécessaire d'être cultivé pour réussir ?

Dans sa glose, M. Lambron prend le mot *asset* dans son emploi « comptable » parce qu'il souhaite opposer la culture à la finance (cette partie du monde contemporain qui évalue les être selon « leur surface financière ») et que ce choix sert son discours.

S'il avait pris *asset* dans son second emploi, il aurait fallu contredire son interlocutrice et montrer que la culture est une condition nécessaire à la réussite : vaste programme...

Ce choix lui permet d'opposer deux mondes : celui de la « vieille » culture européenne contre celui du monde anglo-américain dans lequel la culture est un bien jugé par sa valeur économique (dans cette vue des choses un peu basique, on oppose très souvent, par exemple, « l'industrie du cinéma » = Hollywood vs l'« exception culturelle » française).

Par ce choix, M. Lambron nous sert un propos somme toute peu nuancé, voire schématique : une vision cartésienne de l'Ancien Monde, autour des idées, s'opposant à la vision pragmatique et utilitariste des Anglo-saxons. Malentendu, facilité de pensée ou manipulation ? Nous laissons au lecteur/à la lectrice de ces lignes le soin de trancher...

Si l'on dresse un bilan sur ce principe d'économie de la langue, on réalise que les mots disent, en réalité, très peu de choses : *co-texte* et *contexte*, mais aussi savoir partagé entre émetteur et récepteur, participent à l'avènement du sens phrastique. Autrement dit, dans l'interprétation d'un énoncé (oral ou écrit) la part prise par ce qui relève *stricto sensu* de la langue, du proprement linguistique, est bien moindre que tous les autres paramètres entrant en ligne de compte autour de la figure du locuteur et de l'interlocuteur, et que nous appelons le plus souvent l'*extra-linguistique*.

En examinant un autre phénomène linguistique – touchant cette fois au *signifiant* c'est-à-dire à la matérialité du signe –, observable dans de nombreuses langues, consistant à couper la fin des mots, on prendra encore davantage conscience de l'importance du contexte dans l'interprétation d'un énoncé, dans la levée de l'immédiate ambigüité ou du possible malentendu que cette coupe pourrait susciter. On prendra aussi toute la mesure d'un mécanisme propre à la langue, servant à la fois puissance et économie de moyens : la mise en contraste.

3. Le contraste

Si l'on se penche sur le français contemporain, on observe un phénomène de grande ampleur, même s'il a toujours existé⁸, très souvent associé à l'argot ou au « langage des jeunes » : le phénomène de la troncation⁹.

⁸ « Encore si les mots restaient des mots ! Mais le besoin de vitesse, consécutif à l'invention des moyens de transport des hommes, des choses, des idées et des paroles, est devenu une fièvre. Les mots un peu long y ont perdu la tête et quelquefois la queue : *Accumulateurs* ou *métropolitain* ont cédé à *accus* et à *métro*. Le *Vél-d'hiv*.

Aujourd'hui, le plus souvent à l'oral, mais aussi à l'écrit, abondamment dans la presse, et pas uniquement dans la pratique langagière des « jeunes », apparaissent en très grand nombre des mots tronqués, un grand nombre d'entre eux se terminant par une voyelle (*appli, plexi, tradi, actu, docu*, etc.), et principalement par un -o final, dissyllabiques : *ado, cardio, catho, claustro, copro, conso, déco, diplo, diapo, dispo, éco, folklo, mytho, perso, pseudo, rando, schizo, etc.*, plus rarement monosyllabiques (*bio, pro*) ou trisyllabiques : *édito, mégalo, paléo, thalasso, toxico*, etc. (Le Tallec-Lloret 2016).

L'ablation des morphèmes terminaux, ou de plusieurs morphèmes, selon le cas, peut être lue comme une perte de signifiant et, corrélativement, comme une perte d'information linguistique dans ce mécanisme de la référence décrit plus haut. Comment concilier suffisance expressive – au nom de cette économie de moyens appelée par Martinet – sans cesse recherchée, et nécessaire intercompréhension ? Comment, dans ces conditions, permettre à l'émetteur et au récepteur d'être « sur la même longueur d'onde », et faire, tout à la fois, la chasse au malentendu ?

Par exemple, pris seul, hors de tout emploi, *techno* pourrait être la forme tronquée d'au moins quatre mots : *technologie, technologique, technocratie, technocrate*. C'est le co-texte qui permet immédiatement de désambigüiser :

(9) Le royaume de la new beat -

- Pendant les années 1980, la Belgique fut l'épicentre de la *scène techno* européenne.

[...] Des groupes belges comme Lords of Acid, Quadrophenia ou T99 sortent des *tubes techno* qui remportent un succès mondial. *Le Monde*, 22/11/14.

Il est bien question en (9) de *musique techno* (de technologique),

(10) À quoi va servir Fleur Pellerin ?

[...] comme la vingtaine de ministres de la culture depuis 1959 ont plus ou moins échoué ou sont restés transparents (grosso modo, hormis André Malraux et Jack Lang), on se demande comment cette *personnalité techno*, que rien ne semblait prédisposer à la culture, qui en est à son troisième poste ministériel en deux ans, n'a jamais affronté les urnes et n'aura pas d'argent, pourrait réussir. *Le Monde*, 30/08/14,

... Et en (10) d'une ministre qualifiée de « technocrate ».

On prend alors toute la mesure de l'économie offerte par ces homonymes issus de formes tronquées : à moindres frais, la même forme tronquée peut renvoyer à des réalités très différentes.

Dans cet exemple, comme dans les précédents, il apparaît que la langue laisse au discours le soin d'apporter toutes sortes de précisions nécessaire au bon entendement, à la bonne compréhension du message. La langue mise, en effet, toujours de façon extrêmement économique sur la relation entre locuteur et interlocuteur : on l'a vu en grammaire, avec EN et Y, et on le voit ici avec le lexique : une grande partie du travail de déduction et de repérage d'éléments faisant sens dans l'énoncé, est à la charge de l'interlocuteur. Le locuteur mise sur cette "compétence" de l'interlocuteur, une grande partie étant liée à leur savoir partagé qu'il

et le *Caf. Conc.* ont pour pendant le *bac*[calauréat], malgré l'équivoque avec *bac*[cara], *Cinématographe*, d'abord réduit à *cinéma*, est menacé d'être tronqué en *ciné*, d'où les *cinéastes*. Car on dérive sur des culs-de-jatte. » Ferdinand Brunot & Charles Bruneau, 5^e édition 1961 (1949 1^e édition), *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson & Cie, p. XXXVI, « Sommaire chronologique de l'histoire de la langue française ».

⁹ En espagnol, on parle d'apocope à propos de certains adjectifs qui, placés devant le nom généralement substantifs au masculin singulier, perdent leur -o final : *uno* > *un libro* ; *primero* > *el primer capítulo* ; *alguno* > *algún mensaje* ; mais aussi le -de final : *grande* > *el gran hermano* ; le -te final : *reciente* > *el recién nacido*, etc. C'est ce que l'on appelle, en grammaire, la « règle de l'apocope ».

soit explicite ou pré-supposé. C'est ce que l'on peut appeler *le pacte implicite de l'espace interlocutif*. Locuteur et interlocuteur sont liés par le rôle pragmatique qu'ils savent devoir jouer dans cet espace, qu'il soit oral (le plus souvent), ou bien écrit.

Toujours autour de ces formes tronquées en *-o*, aux emplois parfois multiples, utilisées comme adjectif (*la vie perso*), ou comme adverbe (*moi, perso...*), renvoyant à une spécialité médicale (*j'ai rendez-vous chez le cardio*) ou à une activité (*c'est bon pour la cardio*¹⁰), il arrive qu'un emploi n'ait pas été envisagé par l'interlocuteur, créant ainsi un certain malentendu, doublé d'une forme d'incompréhension. C'est ce qui s'est passé au laboratoire LDI de l'Université Paris 13, lorsque, en prévision de l'organisation du pot de fin d'année, nous avons reçu le devis suivant :

(11) Devis du Traiteur *Chatouillez vos papilles* (19/12/14) :

Accompagnements :

- Riz basmati aux petits pois (recommandé avec bœuf carottes)
- Écrasé de pommes de terre à l'huile d'olive
- Pommes de terre au four
- Poêlée de crosnes
- Poêlée méditerranéenne aux légumes grillés
- Gratin dauphinois en parts individuelles ou en *gastro*
- Crémeux de polenta aux petits légumes
- Pâtes aux légumes
- Épinard à la crème

Lorsque le contexte d'une conversation est ancré dans le domaine médical, la forme tronquée « *gastro* » est bien connue pour sa triple capacité référentielle (une crise provoquée par un virus, la gastroentérite ; la spécialité médicale, la gastroentérologie ; le spécialiste lui-même, le gastroentérologue), l'emploi massif dans le langage courant renvoyant à la crise due au virus. Lorsque l'autre contexte, culinaire, comme c'est le cas du devis, s'impose, la forme « *gastro* » renvoie à la gastronomie¹¹.

Or, le gratin dauphinois, servi en « parts individuelles », dans des cassolettes par exemple, renvoie à une pratique de service dite gastronomique : il est considéré comme plus chic de servir un accompagnement (salade, légumes) dans un contenant individuel pour chaque convive, que dans un plat collectif. La question se pose ici de savoir à quelle pratique renvoie « *gastro* » puisque la pratique considérée comme gastronomique est déjà déclarée dans « parts individuelles » ?

Une recherche sur l'internet nous apprend que dans le domaine de la terminologie culinaire, « *Gastro Norm* » (GN) est grand récipient de présentation, prévu avec chauffe-plat, un standard de la restauration collective... C'est-à-dire l'opposé d'un service gastronomique en parts individuelles.

La réaction du traiteur n'est pas inintéressante. De son point de vue de professionnel, utilisant donc ce que l'on appelle une langue de spécialité, le terme « *gastro* » ne pose aucun problème et n'a aucun lien ni avec la gastronomie (!) ni avec la gastroentérite (!!). C'est dire tout le poids du contexte dans le choix d'un terme et dans son utilisation. Le traiteur a cependant convenu, après mûre réflexion que le terme « *gastro* », dans un devis, n'était peut-être pas très heureux...

¹⁰ « Top man : Pharrel Williams. Son sport. "Etre sur scène pendant une heure, c'est très *cardio*, mais j'aimerais me remettre au jogging sur la plage" ». *Magazine Elle*, 15/08/14

¹¹ Cette double réalité renvoie à l'histoire de la formation des mots en français, ayant emprunté à la langue grecque le *-o* pour l'élaboration de termes scientifiques, en particulier médicaux (*dermatologue*, *gynécologue*, *ophtalmologue*, etc.), qui marque la limite de la troncation. On retrouve la même ambiguïté avec *géo* (*géographie*, *géologie*...) ; et encore davantage avec *éco* (*économie*, *économique*, *écologie*, *écologique*).

Parfois, les formes tronquées s'accompagnent d'une re-suffixation ; et c'est encore le *-o* qui apparaît : *apéritif* > *apér-o* ; *digestif* > *dige-o* ; *bricoleur* > *bricol-o* ; *dictionnaire* > *dic-o* ; *intellectuel* > *intell-o* ; *ventilateur* > *ventil-o*, etc.

C'est le cas de « *projo* » que l'on connaît traditionnellement comme forme tronquée, et ressentie comme argotique, de « *projecteur* ». Mais, on le trouve dans un autre emploi plus récent, à la place de « *projection* » :

(12) J'ai pas eu de grand-père cinéophile qui m'emmenait voir des *projos* en 35 mm comme dans *Cinéma Paradiso*. (*Les tatouages de Xavier Dolan, Le Point, 9-10-14*)

C'est le co-texte qui, une fois de plus, apporte l'éclairage nécessaire, si l'on peut dire, et amène le lecteur ou l'interlocuteur à interpréter « *projo* » d'une autre façon. « *Projo* » a donc une double capacité référentielle qui lui est propre : soit la forme renvoie à un « *projecteur* », soit à une « *projection* » de film.

C'est la preuve irréfutable qu'une forme tronquée a bien un autre *signifié* que la forme initiale à laquelle on a retiré les morphèmes terminaux, et ce, contrairement aux descriptions qu'on en fait traditionnellement, présentant ces formes comme une simple variante argotique ou colloquiale de la forme initiale. Toujours au nom du principe de l'unicité du signe linguistique, à un signifiant différent (« *projo* ») correspond un signifié différent.

Autrement dit, « *projo* » et « *projecteur* » font référence au même objet, dans le monde expérientiel ; mais ils en disent quelque chose de différent, puisque leur signifié diffère¹². Pour un même objet, la langue n'a pas retenu les mêmes traits sémantiques, le même type de représentation mentale. Par ailleurs, la langue est économique et nous avons suffisamment insisté sur ce principe : si elle crée ou maintient deux formes linguistiques, c'est que dans le système chacune a son utilité, c'est que l'opposition de formes est exploitable et, de fait, jugée rentable.

C'est ce qui peut nous amener à penser que le *-o* de « *proj-o* » est *signifiant*, et que ce *-o* de manière générale, est porteur de sens. Nous ne serions nous contenter d'une lecture de surface qualifiant ce *-o* d'argotique (comme dans *alsaco, alcoolo, hosto, prolo*, etc.) lorsqu'il resuffixe le mot après troncature, ou de grec lorsqu'il apparaît à la troncature (Le Tallec-Lloret 2016)¹³.

Ici nous touchons du doigt le mécanisme fondamental permettant à la langue de dire si peu de chose et d'être aussi économique : la mise en contraste. En effet, l'histoire et la grammaire d'un signe (syntaxe et sens) sont directement conditionnés par les rapports de ressemblance et de différence qu'il entretient avec les autres signes de la langue. Encore une façon, pour la

¹² C'est la raison pour laquelle la notion de *synonyme* pose problème. Deux mots peuvent référer au même objet, ou à la même expérience dans le monde des phénomènes. Mais chacun des mots, chaque signifiant, y réfère à sa façon, en dit quelque chose de différent, en propose une autre représentation mentale. Et cela ne revient pas « au même », pour reprendre la réaction de certain.e.s étudiant.e.s devant le phénomène. Affirmer l'existence des synonymes c'est rester en surface, ne se situer que du côté de la référence ; c'est nier la nature même d'un système linguistique : proposer une représentation du monde. Étudier la façon dont un objet, une expérience sont représentés, ce que la langue en retient, et de façon contrastive (ce que proposent un mot, une expression, une syntaxe par rapport à un.e autre), ça c'est l'objet de la linguistique.

¹³ Voir les choses ainsi c'est remettre en cause le premier principe du Cours de Linguistique générale de F. de Saussure, à savoir que le rapport entre le signifiant et le signifié est arbitraire. Affirmer le principe inverse, à savoir le caractère biunivoque, nécessaire, de ce lien c'est s'inscrire dans un mouvement de pensée, la linguistique du signifiant. C'est ce programme de recherche qui réunit, par exemple, chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorant.e.s dans « l'incubateur » du laboratoire LDI à Paris 13 (D. Bottineau, L. Beggioni, G. Fabre, G. Le Tallec, etc.)

langue d'être puissante, économique et peu encline à autoriser, en amont, un quelconque malentendu.

Conclusion

Dans l'histoire de la linguistique moderne, le malentendu par excellence est sans aucun doute celui qui a touché son fondateur : Ferdinand de Saussure. On sait aujourd'hui, grâce à la découverte de centaines de pages manuscrites de Saussure, publiées en 2002 dans les *Écrits de Linguistique Générale* (texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler pour les éditions Gallimard), que le *principe de l'arbitraire du signe*, somme toute incompatible, si l'on y réfléchit bien, avec celui de l'unicité, fut posé par Saussure moins pour exprimer une conviction que pour enseigner la tradition à ses étudiants...

Références bibliographiques

- Boone Annie et Joly André, 1996, *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
- Chevalier Jean-Claude, 1976, « Sur l'idée d' "aller" et de "venir" et sa traduction linguistique en espagnol et en français », *Bulletin Hispanique*, LXXVIII n°3-4, juillet-décembre 1976, Bordeaux, Éditions Bière, p. 254-312.
- Chevalier Jean-Claude, Launay Michel et Molho Maurice, 1984, « La raison du signifiant », *Modèles linguistiques*, VI, 2, p. 27-41.
- De Saussure, Ferdinand,
- (1^{re} édition 1916), 1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- (1916), 2002, *Écrits de Linguistique générale*, S. Bouquet et R. Engler (éds.), Paris, Gallimard.
- Guillaume Gustave, 1971, *Leçons de linguistique 1948-1949*, série A, volume 1, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume Gustave, 1973, *Principes de linguistique théorique*, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume, Gustave, 1984, *Langage et Science du langage*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- Guillaume Gustave, 1985, *Leçons de linguistique 1945-1946*, série C, volume 6, Presses Universitaires de Lille/Québec, Presses de l'Université Laval.
- Guillaume Gustave, 1997, *Leçons de linguistique 1946-1947 et 1947-1948*, volume 14, Paris, Klincksieck/Québec, Presses de l'Université Laval.
- Launay Michel, 2003, « Note sur le dogme de l'arbitraire du signe et ses possibles motivations idéologiques », *Mélanges de la Casa de Velásquez*, 33-2 : *Le temps des saints – Miscelánées*, p. 275-284. Version téléchargée sur <http://mcv.revues.org/227>. 12 pages.
- Le Tallec-Lloret Gabrielle,
2005, « D'un système linguistique à l'autre : trahir pour traduire ? », *La trahison – La traición, Actes du Colloque d'ALMOREAL*, publication du Centre de Recherche Universités Angers-Le Mans-Orléans p. 293-307.
2007, « La langue, outil de communication ou objet culturel ? », en collaboration avec C. Fortineau, *Les Langues modernes*, 1/2007, p. 68-81.
2010, *La concordance des temps en espagnol moderne – Unité du signe, modes, subordination*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, Coll. « Rivages linguistiques ».

2012, « Linguistique du signe, linguistique du signifiant : de Mo.La.Che à la cognématique », in G. Luquet (éd.), *Morphologie et syntaxe de l'espagnol – Théories et applications*, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 15-38.

2015, « Les mots vivent en troupeaux : troncation et resuffixation en [o] en français contemporain », Colloque *Submorphémie lexicale et grammaticale : protocoles d'expérimentation et de validation- SAISIE 2*, U. Sorbonne Nouvelle-Paris 3, É. Blestel, D. Bottineau & G. Le Tallec (org.), 26-27 mars 2015, à paraître.

Martinet André, 1996, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin/Masson.